

Ivry, le - 2 AOUT 2016

DGE – 67, rue Barbès – BP 80001
94201 Ivry-sur-Seine CEDEX

Réf :
Affaire suivie par : Cécile HO
Téléphone : 01 79 84 32 51
cecile.ho@finances.gouv.fr

**Le Secrétaire Général
de la Direction Générale des Entreprises**

aux

Destinataires in fine

Objet : formation à la préparation des examens professionnels pour les avancements de grades dans le corps de technicien supérieur de l'économie et de l'industrie au titre de 2016.

P.J. : - deux notes de la DRH des ministères économiques et financiers.
- une fiche d'information destinée aux agents.

L'arrêté du 6 juin 2013 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves, et la composition du jury des examens professionnels pour les avancements aux grades de technicien supérieur principal et de technicien supérieur en chef de l'économie et de l'industrie (TSPEI et TSCEI) a été modifié par l'arrêté du 8 juillet 2016. Visant essentiellement à simplifier l'accès au grade de TSPEI par la suppression de l'épreuve écrite d'étude de cas, ces modifications seront appliquées au prochain examen professionnel pour l'avancement à ce grade, organisé au titre de 2016.

Le calendrier prévisionnel de ces examens professionnels est le suivant :

- épreuves écrites d'admissibilité : mardi 11 octobre 2016 ;
- épreuve orale d'admission : à compter du lundi 5 décembre 2016 (pour l'examen professionnel d'avancement au grade de TSCEI) et à compter du 12 décembre 2016 (pour l'examen professionnel d'avancement au grade de TSPEI).

Par ailleurs, les informations relatives aux modalités d'inscription de ces examens professionnels sont diffusées sur le portail des ministères économiques et financiers (www.economie.gouv.fr).

Comme l'année précédente, les formations visant à la préparation de ces examens seront organisées par l'Ecole nationale supérieure des mines de Douai (ENSMD) selon les modalités suivantes :

1) Formations et durée

La préparation à l'écrit des deux examens professionnels comporte :

- une formation à la rédaction d'une note de synthèse intégrant un module sur l'établissement du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (2 jours) ;
- une épreuve à blanc sur la base du volontariat (4 heures) ;

La préparation à l'oral des deux examens professionnels est d'une durée d'un jour.

2) Calendrier prévisionnel des sessions de formation :

Grade d'avancement	Note de synthèse		
	début	fin	épreuve à blanc
TSPEI	mercredi 14/09/16 - 9h00	jeudi 15/09/16 - 17h00	vendredi 16/09/16 8h-12h
TSPEI	mercredi 21/09/16 - 9h00	jeudi 22/09/16 - 17h00	vendredi 23/09/16 8h-12h
TSPEI	mercredi 28/09/16 - 9h00	jeudi 29/09/16 - 17h00	vendredi 30/09/16 8h-12h
TSCEI	lundi 19/09/16 - 09h00	mardi 20/09/16 - 17h00	mercredi 21/09/16 8h-12h
TSCEI	lundi 26/09/16 - 09h00	mardi 27/09/16 - 17h00	mercredi 28/09/16 8h-12h

Grade d'avancement	Oral	
	début	fin
TSPEI	mardi 15/11/16 - 09h00	mardi 15/11/16 - 17h30
TSPEI	jeudi 17/11/16 - 09h00	jeudi 17/11/16 - 17h30
TSCEI	mardi 22/11/16 - 09h00	mardi 22/11/16 - 17h30

Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement pour ces formations sont pris en charge par le service d'affectation de l'agent. Pour les agents en situation de mise à disposition, le service d'affectation est la DIRECCTE de rattachement.

Les agents peuvent, s'ils le souhaitent, se restaurer et être logés à la Maison des élèves de l'école. Deux formules sont possibles :

- soit restauration le midi uniquement (tarif : 15,50 € - paiement le 1^{er} jour du stage par l'agent avec remise d'un reçu),
- soit forfait « hébergement et restauration » (tarif : 85,10 € - facture adressée au service d'affectation après le stage).

Les agents intéressés par ces formations doivent s'adresser au service local de formation de leur service d'affectation, y compris les agents en situation de mise à disposition (service d'affectation : DIRECCTE), qui prend les contacts nécessaires avec l'Ecole nationale supérieure des mines de Douai pour les inscriptions (site internet : www.fc.drivre.gouv.fr).

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion aux agents des deux notes de la DRH des ministères économiques et financiers relatives à l'organisation de ces examens professionnels au titre de 2016 ainsi de la fiche concernant les formations (en pièces jointes).

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Secrétaire général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a cursive name.

Sophie MORIN

Destinataires

- **MEEM :**

Monsieur le Sous-directeur du Recrutement et de la Mobilité (DRH/RM)

Madame la Cheffe du bureau de l'Expertise Statutaire et du Suivi des Agents en position normale d'activité ou mis à disposition (DRH/SDMGS)

Monsieur le Chef du bureau de la Réglementation, du Pilotage de l'Inspection et des Contrôles et de la qualité (DGPR/SDRCP)

- **Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux des DIRECCTE et des DIECCTE**

- **Monsieur le Secrétaire général de l'Autorité de Sûreté Nucléaire**

- **DGE :**

Madame la Cheffe du bureau de la Métrologie (SCIDE/SQUALPI)

Madame la Cheffe du bureau du Pilotage de l'Action territoriale (SATEI/SDAT)

Madame la Cheffe du Bureau des Ressources Humaines (SG/SDRHC)

- **Messieurs les secrétaires généraux des écoles des mines**